

PRÉPARER ET ANIMER UNE RÉUNION : COMMUNIQUER EFFICACEMENT AVEC UN GROUPE

ISE 2018-2019 

PRÉSENTATION ET OBJECTIFS

Programme d'une journée

Les élus doivent être en mesure de maîtriser les clés de la conduite de réunion pour dynamiser leurs équipes et les rendre plus performantes. Une réunion efficace est avant tout une réunion pensée, préparée en amont, structurée qui permette de déboucher sur l'action.

Tous les participants doivent être en mesure de comprendre les enjeux et les objectifs. Les élus doivent connaître les différentes étapes de préparation d'une réunion qui leur permettront d'en optimiser l'efficacité et au préalable quelques éléments fondamentaux de la communication dans un groupe.



Calendrier

Voir le site <http://www.is-elus.com> onglet calendrier en haut à droite

La formation peut être aussi livrée sur demande à des dates choisies par la collectivité en accord avec le formateur

VOTRE FORMATEUR

Jean-Paul LEGRAND est diplômé de l'Université d'Amiens en Communication et économie sociale. Il a dirigé pendant plus de 15 ans une équipe de dix agents municipaux responsables de la communication et des relations publiques.

Enseignant de formation, il a été élu local durant 3 mandats comme conseiller municipal et adjoint au maire à l'urbanisme d'une ville de 35.000 habitants (2008-2014).

Son expérience d'élu est complétée par celle de directeur de cabinet d'une commune de 12.000 habitants et d'attaché parlementaire. Il préside aujourd'hui de nombreuses associations et groupements d'intérêts.

ELECTIONS

PRÉPARER ET ANIMER UNE RÉUNION : COMMUNIQUER EFFICACEMENT AVEC UN GROUPE

Programme détaillé

9h00 – 9h30 - Accueil des participants

9h30 – 10h15 - Rappel des objectifs et tour de table

10h15 – 12h00

Éléments théoriques de la communication dans un groupe

- Les éléments fondamentaux de la communication
- Les principaux obstacles à la communication
- Les distorsions des messages et leur remédiation
- Les 3 grands styles d'animation de groupe
- Les interactions dans le groupe

14h00 – 17h30

- La topologie de la réunion
- Les comportements parasites
- Le repérage des leaders
- Les principaux types d'animateurs
- Les techniques d'animations

Deuxième Jour

9h30 - 10h45

Préparation et l'animation de réunion en pratique

- Établir en amont l'utilité d'une réunion, tenir des réunions utiles.
- Le choix du type de réunion.
- Préparer une réunion.
- Méthodologie de l'animation et du contrôle d'une réunion.
- Les clefs d'une présentation efficace.
- Traiter les objections et gérer les conflits.
- Clore efficacement une réunion.
- Savoir optimiser une réunion a posteriori.

Déjeuner

14h00 - 17h30 :

- Travaux pratiques : à partir d'une problématique donnée par le formateur, le participant expliquera comment il va préparer et animer efficacement une réunion publique traitant de cette thématique. Si le nombre de participants le permet, des jeux de rôles permettront de simuler une pratique d'animation et de participation à la réunion...



ELECTIONS

PRÉPARER ET ANIMER UNE RÉUNION : COMMUNIQUER EFFICACEMENT AVEC UN GROUPE

Conditions d'inscription

Pour connaître le prix de cette formation reportez-vous à la grille tarifaire en page 5.

Merci de compléter le formulaire de le signer puis de le faire signer impérativement par l'autorité compétente accompagné de son cachet et de l'envoyer par courrier postal à l'adresse suivante : Institut Supérieur des Élus - 10, rue du Delta -75009 Paris. En adresser une copie par courriel à contact@is-elus.com

L'annulation du fait du participant devra intervenir dans les 14 jours calendaires avant le début du stage, à défaut les frais d'inscription resteront dus.

Lieu de formation

Vous serez informé du lieu exact environ 20 jours avant le début de la formation.

Conditions de la formation

Pour la plupart des sessions nous limitons volontairement le nombre de participants afin de privilégier la qualité de la relation formateur-participant.

Règlement

Consulter le lien du site www.is-elus.com/6292-2 ou l'onglet : modalité d'inscription et de paiement de nos formations.

ELECTIONS

PRÉPARER ET ANIMER UNE RÉUNION : COMMUNIQUER EFFICACEMENT AVEC UN GROUPE

Remplir un bulletin d'inscription par participant

Date(s) de la formation : Tarif par jour : € ttc
 Total en fonction du nombre de jour : € ttc (voir grille tarifaire page 5)

Participant

Monsieur Madame Mademoiselle

Nom : Prénom :

Mandat en cours :

Adresse :

Code postal : Ville :

Téléphone professionnel : Téléphone portable :

E-mail :

La collectivité

Nom de la collectivité

Service :

Adresse :

Code postal : Ville :

Nombre d'habitants :

Je déclare être élu Oui, je souhaite m'inscrire à la formation ci-dessus visée

Le coût de la formation intègre l'ensemble des supports de cours et les pauses cafés. Les frais de transport et d'hébergement éventuels devront faire l'objet d'une demande de remboursement direct, par chaque participant, auprès de sa collectivité.

Oui, je souhaite recevoir une attestation de participation en exemplaires

Date et signature du participant (obligatoire)

Responsable de la collectivité et cachet de la collectivité (obligatoire)

ELECTIONS

PRÉPARER ET ANIMER UNE RÉUNION : COMMUNIQUER EFFICACEMENT AVEC UN GROUPE

Grille tarifaire

Tarifs « élus » et « collaborateurs » pour les formations dispensées à l'institut

Moins de 1000 habitants :	474 € ttc
de 1000 à 2000 habitants :	547 € ttc
de 2000 à 5000 habitants :	588 € ttc
de 5000 à 10000 habitants :	744 € ttc
de 10000 à 20000 habitants :	792 € ttc
de 20000 à 35000 habitants :	816 € ttc
de 35000 à 50000 habitants :	840 € ttc
Plus de 50 000 habitants, organismes publics et assistants parlementaires :	948 € ttc
Conseils départementaux et régionaux, collectivités territoriales :	960 € ttc
<i>Autres (Dirigeants, cadres, étudiants, entreprises, associations) : nous consulter</i>	

Tarif pour les formations personnalisées (dans vos locaux et/ou à l'institut):

Formation personnalisée (l'intervenant accompagne exclusivement l' élu, l' élu bénéficie du temps du formateur pour lui seul à 100%),
Tarif journalier : 1068 € ttc

Tarif pour les formations de groupe dans vos locaux :

Quelle que soit la taille de votre collectivité et le nombre de collaborateurs qui souhaitent participer à la séance de formation, l'ISE vous propose un tarif sur mesure avec l'intervenant de votre choix sur l'ensemble de notre catalogue.

Des formations spécifiques à vos problématiques peuvent être également proposées sous forme de séminaire d'un ou plusieurs jours avec la participation d'un ou plusieurs formateurs ; devis gratuit sur demande.

Tarif journalier : A partir de 1662 € ttc pour un groupe de 3 à 12 personnes

Des devis gratuits sont envoyés sur demande. Toutes nos formations peuvent être dispensées dans la collectivité à des tarifs très avantageux. Plus le nombre de participants est important moins la collectivité dépense pour l'achat de nos formations.

N.B : Nos tarifs sont toutes taxes comprises, une facturation vous est transmise après la formation effectuée.



ELECTIONS

PRÉPARER ET ANIMER UNE RÉUNION : COMMUNIQUER EFFICACEMENT AVEC UN GROUPE

Nos références

Plus de 160 collectivités et des milliers d'élus qui nous font confiance :

Communes :

• Andrésey • Anzin • Argelès sur Mer • Annecy le Vieux • Artannes sur Indre • Aubigny les Pothées • Aulnay sous-bois • Arras • Artannes • Aumetz • Aurillac • Avon • Bar le Duc • Bastia • Bartenheim • Beauvoisin • Behren lès Forbach • Béthune • Bezons • Beynat • Bitche • Blanquefort • Bloye • Boissy Saint Léger • Bouéni • Bry sur Marne • Caen • Calonne-Ricouart • Carcassonne • Canéjan • Celles lès Condé • Choisy le Roi • Chaville • Combs la Ville • Compiègne • Condorcet • Corbeil Essonnes • Courrières • Cosne-Cours sur Loire • Cramans • Creil • Croissy-Beaubourg • Crolles • Dijon • Drancy • Dreux • Equancourt • Fontenay lès Briis • Fontenay aux Roses • Fourmies • Garges lès Gonesse • Gournay sur Marne • Grosseoeuvre • Héricy • Joué lès Tours • Juziers • Kremlin Bicêtre • Lacanau • Lachelle • La Couronne • La Croix Saint Ouen • Lagny sur Marne • Le Bourget • Le Lamentin • Le Pecq • Le Plessis Trévisé • Le Perreux sur Marne • Le Trait • Le Tampon • Lillebonne • Limeil Brévannes • Longeville lès St Avold • Longperrier • Loos • Luneray • Lyon • Maignelay-Montigny • Marolles en Brie • Marolles en Hurepoix • Marseille • Mesnil-Esnard • Mieucé • Moins • Montdidier • Montévrain • Montferrier • Moustey • Nemours • Niort • Noisy le Grand • Nogent sur Marne • Orval • Passy • Péronnas • Poilly sur Tholon • Poissy • Pontivy • Reims • Ris-Orangis • Roissy en France • Sada • Sadirac • Saint Avold • Saint-Elie • Saint Denis (93) • Saint Joseph de la Réunion • Saint Laurent en Grandvaux • Saint Lô • Saint Louis • Saint Louis de Monferran • Saint Médard en Jalles • Saint Paul Trois Châteaux • Saint Pierre • Saint-Quentin-en-Yvelines • Saint Ouen • Saint-Ouen des Toits • Saint Raphaël • Sainte Luce sur Loire • Sauvigny • Sceaux • Soultz • Souppes sur Loing • Toulon • Toulouse • Tour la ville • Trappes • Vernouillet • Vigneux sur Seine • Villaine la Juhel • Villars • Villejuif • Villeneuve de la Raho • Villiers sur Marne • Vitrolles • Vonnas • Voujeaucourt • Wissous

Communautés :

• Communauté de communes d'Artois • Communauté de communes Caux-Vallée de Seine • Communauté de communes Loire et Nohain • Communauté de communes du Grand Guéret • Communauté de communes du Val de l'Indre • Communauté d'agglomération du grand Avignon • Communauté d'agglomération du Pays de Fontainebleau • Communauté d'agglomération Est Ensemble • Communauté de l'agglomération Creilloise • Communauté d'agglomération de Saint Quentin en Yvelines • Communauté intercommunale du Nord de la Réunion • Communauté CIVIS de la Réunion • Communauté du Pays des Écrins • Mulhouse Alsace Agglomération • Communauté Saint Lô Agglomération • Communauté d'agglomération Cap Excellence • Amiens métropole • Métropole Européenne de Lille • Montpellier Méditerranée Métropole • Marseille Provence Métropole • Bordeaux Métropole

Conseils départementaux et régionaux :

• Ardennes • Calvados • Gironde • Haute-Savoie • Maine et Loire • Martinique • Mayotte • Meurthe et Moselle • Oise • Territoire de Belfort • Seine Saint Denis • Seine-Maritime • Val d'Oise

Établissements publics :

• Conseil Régional d'Ile de France • Conseil Régional d'Aquitaine • Conseil Régional de Lorraine • Conseil Régional de la Martinique • Conseil Régional Rhône-Alpes • Conseil Régional de Normandie • Conseil Régional Provence Alpes Côte d'Azur • Conseil Régional de la Réunion • Conseil Régional Grand Est • Conseil Régional des Hauts de France • Conseil Régional des pays de la Loire

Collectivités territoriales :

• Collectivité territoriale de Martinique

(Liste de nos références en permanence actualisée sur notre site)